

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance n° 7 du mardi 22 octobre 2024 – 18 heures – salle de la mairie

***Présents :** MARRET Serge, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.*

***Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :** RIBES Bénédicte à GUILHEM Louis.*

***Absent(s) excusé(s):** Néant.*

***Absent(s) :** MONIÉ Florian.*

M. le maire ouvre la séance à 18h et propose au Conseil municipal qui l'accepte de commencer par les questions et informations diverses dans l'attente de l'arrivée de M. SABATIER Sébastien qui a signifié son retard.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Questions et informations diverses :

- Transfert de l'Agence postale à la Mairie - Présentation Patrick Célerier.

Le transfert de l'Agence postale à la Mairie de Tourouzelle est soutenu par la représentante de La Poste, Mme Bergognon en visite sur site qui voit là une relation plus étroite avec les tourouzellois, une optimisation des services publics, sans devoir réaliser des travaux onéreux. L'aménagement de ce nouveau bureau sera soutenu par les techniciens de La Poste questions réseaux, sécurité, bureautique et par les employés communaux sur la partie mobilier. Le transfert de La Poste devrait être effectif le 16 décembre 2024.

- Travaux de remise aux normes d'électricité à l'église - Présentation Serge Marret.

La Mairie a demandé un contrôle des installations électriques de l'église du village par le bureau de contrôle Veritas. Le rapport d'audit met en lumière les travaux à réaliser pour la mise en conformité de l'installation générale électrique aux normes, tableau compris. Ces travaux incomberont à la Commune en tant que propriétaire. Elle contactera des électriciens pour fourniture de devis. Le diocèse sera informé et devrait prendre en charge la mise aux normes du mobilier notamment des lustres.

Arrivée de Sébastien Sabatier :

- Travaux en cours et à venir - Présentation Sébastien Sabatier.

Sécuriser le poste de relevage des eaux usées des Piboulades (sous la coopérative) par la pose de grillage. Commencer le nettoyage de l'ancienne déchetterie en vue du nivellement et du surfacage.

Demander un devis pour le ruisseau éventré Chemin de Restocos (murets, caillebotis, grilles verticales)

Climatisation du rez-de-chaussée des écoles et remplacement du chauffage au gaz par un chauffage électrique : Le devis retenu est celui proposé par la société Argelec pour un montant de 15 144 €.

- Aménagement du centre du village – Versement subventions - Présentation Patrick Célerier.

Le Conseil départemental a accordé récemment, à notre commune, trois subventions comme suit :

- Une subvention de 16 300 € correspondant à 10 % (alors que demandé 30%) du montant de travaux de 163.000 € - priorité 1 du schéma directeur eau potable dans le cadre de l'Aménagement cœur de village.
- Une subvention de 18 858 € soit 10% des 188 563 € de travaux alors que 30% ont été demandés - réhabilitation réseaux assainissement Cœur de village.
- Une subvention de 4.230 € soit 30% de 14 100 € conforme à notre demande pour l'étude géophysique préalable à l'installation d'un nouveau puits et raccordement au réseau existant du village (travaux potentiels en 2025).

Les travaux pour chacune de ces subventions devront être entamés dans les deux ans qui suivent leur attribution et soldés dans les 4 ans soit le 27 septembre 2028.

A signaler un retard des investigations de la DRAC dans le cœur du village qui recherche les vestiges d'une porte équivalente à celle du porche ce qui risque de retarder la démolition du bâtiment de la Poste.

- Eau : étude de l'ATD et ses conséquences. Position de Réseau 11 - Présentation Serge Marret.

La première phase prévoit de raccorder le château d'eau de Homps au puits des Tuileries de Tourouzelle : elle est chiffrée à 316 000€. Une convention avec l'ATD (voir par ailleurs) nous assure de son assistance pour les demandes de subventions.

Deux subventions seront sollicitées à hauteur de 70 % auprès de l'Agence de l'Eau RMC et 10 % auprès du département. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

La maîtrise d'œuvre sera attribuée à la société BeMEA, M. Santamaria qui nous accompagne depuis le début.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Demande de permis d'aménager des frères Lanta - Présentation Serge Marret.

Après l'instruction par M. Prévot de la CCRLCM du dossier de demande du permis d'aménager des frères Lanta (6 lots de 1000 m²) le permis a été délivré ; mais le contrôle de légalité à la Sous-Préfecture de Narbonne a révélé que la page 13 n'était pas remplie.

Il a été demandé aux frères Lanta une correction à ce manquement.

- Travaux à réaliser à l'ex-Tapas'oif. Contrat avec Veritas - Présentation Patrick Célerier.

Le bureau de contrôle Veritas se rendra sur place le 23 octobre prochain. Il donnera son avis sur le volet sécurité et accueil du public et sécurité alimentaire puisque l'objet du commerce passera d'épicerie/bar à bar/restauration.

- Expropriation et biens sans maître et biens abandonnés - Présentation Patrick Célerier.

La parcelle, rue de l'église, que l'on croyait appartenir à M. Chibani, appartiendrait à Mme Saïssset Marie-Claude, M. Chibani étant usufruitier, selon le cadastre. Sébastien Sabatier contactera Mme Saïssset.

- Plan communal de sauvegarde - Présentation Serge Marret.

La réalisation du Plan communal de sauvegarde est une des tâches que nous réservons à l'agent qui remplacera Muriel Dusseau.

- Projet éolien - Présentation Serge Marret.

La société SODEL a trois projets : deux sont retoqués par le ministère des Armées par rapport au radar de Gruissan dont les ondes viennent heurter les mâts trop hauts. Selon les représentants de la SODEL et l'exploitant, des éoliennes aux mâts plus courts ne se fabriqueraient plus.

Seul resterait le projet de Tourouzelle dont le comité de pilotage se réunira le 19 novembre prochain. L'avis de la commune est suspendu aux résultats attendus de l'étude d'impact, des essais acoustiques sont toujours en cours, et à la prise en compte ou non de l'emprise des éoliennes au sol et des chemins d'accès dans le calcul des surfaces artificialisées.

- Réunion des nouveaux arrivants participation des associations et de la population - Présentation Patrick Célerier.

La réunion en l'honneur des nouveaux arrivants aura lieu le 15 novembre 2024 à 18h salle Jean Moulin. De l'avis général, elle sera circonscrite aux seuls nouveaux arrivants ainsi qu'aux présidents des associations financées par la commune sur les communes de Tourouzelle, Castelnaud d'Aude et Argens-Minervoys, afin de leur faire part de la vie à Tourouzelle sous tous ses aspects : la municipalité, ses engagements et réalisations, la vie de la Commune et les différentes associations qui l'enrichissent.

- Courrier de M. Vlug qui refuse de payer sa facture d'eau - Présentation Sébastien Sabatier.

M. Vlug a été alerté par la Mairie le 25/09 avant réception de sa facture de 3000 m³ d'eau relevés à son compteur pour 4 mois. Il conteste le paiement de cette facture qui s'élève à 18 108 €, ce montant étant très largement supérieur à sa consommation moyenne (Loi Warsman).

Nous sommes ici en présence d'une fuite après compteur provoquée sans doute par l'installation d'un surpresseur qui arrosait son jardin en période d'interdiction d'arrosage liée à la grande sécheresse.

Un échelonnement des règlements pourrait être négocié par M. Vlug avec la Trésorerie.

Il est hors de question pour la commune de revoir la facturation.

- Création d'une association de pétanque - Présentation Patrick Célerier.

Une association de pétanque est en cours de création à Tourouzelle et elle souhaiterait disposer d'un local. L'utilisation du local attendant au terrain de boules communal existant leur sera autorisé, dedans buvette et dehors barbecue, elle sera encadrée par une convention. Le terrain, étant communal, pourrait être également utilisé par d'autres personnes n'appartenant pas à l'amicale.

- Poteaux d'éclairage public place de la République - Présentation Sébastien Sabatier et Serge Marret.

Il reste, place de la République quatre lampadaires à ampoules. Selon Dessenin de ville, deux points lumineux supplémentaires seront nécessaires. Il préconise donc, dans un souci d'esthétique et d'harmonie, de remplacer les lampadaires existants par le modèle qui sera choisi dans le projet de rénovation du village.

Pour ce faire la commune pourrait bénéficier de 60 % d'aide sur l'achat si la facture n'est pas supérieure à 60 000 €.

La conséquence directe c'est qu'il n'y aura pas en 2024 de décoration de Noël sur les lampadaires actuels.

- Intervention SM en conseil communautaire sur les forages envisagés dans le secteur Fabrezan Camplong Ribaute – Présentation Serge Marret.

Le Président de la CCRLCM et son directeur de cabinet envisagent de se porter maître d'ouvrage pour la réalisation d'un forage à 120 m de profondeur sur la commune de Camplong ou sur une commune voisine à des fins d'irrigation du vignoble.

Serge Marret est intervenu pour demander qu'une étude préalable avant forage soit entreprise pour vérifier la non-incidence de ce forage à venir sur la nappe d'eau qui alimente des forages d'eau potable tels que Coustouge ou le forage de l'Estagnol à Fontcouverte. De plus, avant d'entreprendre quelques travaux que ce soit, il convient aussi que les viticulteurs se soient organisés en ASA.

Le Président Hernandez a accepté ces propositions.

Xavier de Volontat, maire de Saint Laurent de la Cabrerisse et Cédric Malric, maire de Talairan ont demandé à ce qu'une association de Saint Laurent soit sollicitée, elle a travaillé sur le sujet.

Tous les présents ont voté pour le forage sauf M. Vives de Léznigan qui a voté contre et Serge Marret qui s'est abstenu.

- Date de la cérémonie des vœux, le 04/01/2025 - Présentation Serge Marret.

La cérémonie des vœux aura lieu le 04 janvier 2025 à 11 heures. Toute la population y sera cordialement invitée.

- Questions diverses.

- Invitation au Conseil d'école le 7/11 à 18 h mais réunion sur transfert de compétences de la CCRLCM (non évoqués actuellement : le transfert de la distribution et de l'assainissement). Il sera demandé à ce qu'il soit décalé.

- L'eau sera remise au cimetière pour la Toussaint.

- Nous enlèverons les hauts parleurs et leurs fils sur les façades des maisons du village partout où ils subsistent.

- Le panneau Bibliothèque médiathèque sur le bâtiment de l'école sera enlevé également.

1- Approbation du PV du conseil du 24 septembre 2024 – Présentation Serge Marret.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil municipal du 24 septembre 2024.

Délibérations :

2- Virements de crédits M57 - bien sans maître - Présentation Patrick Célerier.

Des virements de crédits M57 sont portés au budget 2024 pour le terrain Rigail (derrière l'école) de 300€ au compte 2111-041 et pour la remise Amoureux avenue de Lézignan de 5 000 € au compte 1328-041. La recette totale au compte 1328-041 est de 5 300 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3- PLU – Arrêt du PLU – Présentation Sébastien Sabatier.

Le PLU de Tourouzelle n'a pas été arrêté au dernier Conseil municipal pour suivre les recommandations de la DDTM. Celle-ci avait vivement conseillé d'ouvrir l'urbanisation par tranches en fonction de la ressource en eau disponible.

Le Président de Réseau 11 a rédigé un courrier à la commune précisant le planning des travaux à venir. Il sera intégré au projet de PLU.

La délibération concernant l'arrêt du PLU est approuvée à l'unanimité du Conseil municipal moins une voix, celle de Maryvonne Hager, qui s'est retirée des votes étant personnellement intéressée par le projet. L'enquête publique durera 3 mois. Un affichage sera fait en mairie et sur panneau pocket.

4- Définition de la zone d'accélération des énergies renouvelables - Présentation Sébastien Sabatier.

Le PLU de Tourouzelle intègre l'ancienne déchetterie du village comme zone d'accélération des énergies renouvelables en production de panneaux photovoltaïques soit approximativement 1 Ha. Cette zone pourra être revue à la hausse ultérieurement.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

5- Demande de subventions à l'Agence de l'eau et au département pour la liaison château d'eau de Homps - puits des Tuileries - Présentation Serge Marret.

Pour une situation normalisée d'alimentation en eau potable, les travaux se feront en deux tranches :

- 1^{ère} tranche Château d'eau de Homps / Puits des Tuileries de Tourouzelle au 1^{er} semestre 2025 pour laquelle une convention est passée avec l'ATD pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

- 2^{ème} tranche en 2027 : Argens / Tourouzelle en passant par le pont d'Argens, pose d'un surpresseur à Sérème puis l'eau montera vers un nouveau château d'eau qui alimentera les réservoirs des quatre communes de la plaine des Plots (Escales, Castelnau, Roquecourbe et Montbrun).

Le coût total de l'opération s'élèvera à plus 13 millions d'euros, lorsque l'ensemble des travaux de Roquecourbe à Canet en passant par Lézignan sera terminé.

Une réunion aura lieu avec Réseau 11 le 7 novembre 2024 à 14 h 30 pour préciser les conditions d'adhésion à Réseau 11.

6- Demande de subvention DETR pour l'assainissement du centre du village - Présentation Serge Marret.

La mairie a demandé une subvention en DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour l'assainissement en centre du village à hauteur de 40% des frais engagés.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

7- Convention conseil et assistance au recrutement d'un adjoint administratif territorial avec le CDG11 – Présentation Patrick Célerier.

Une convention en conseil et assistance est passée avec le CDG11 pour le suivi des candidatures et les entretiens finaux pour le recrutement d'un agent administratif à compter du 1^{er} janvier 2025 pour un temps hebdomadaire de 17h30. Le coût de cette aide au recrutement se monte à 600 €.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

8- Délibération portant création d'un emploi permanent - Présentation Patrick Célerier.

La démission de Muriel Dusseau est acceptée. Elle prendra effet au 31/12/2024. Son remplacement se fera à compter du 1^{er} janvier 2025 sur un poste à mi-temps, a priori, tous les après-midis de 14h à 17h 30.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

9- Recrutement d'un agent recenseur - Présentation Patrick Célerier.

Dans le cadre du recensement de la population, la mairie doit recruter un agent recenseur pour la période du 16 janvier au 15 février inclus rémunéré 1000 € au forfait pour ce mois de travail. Le recensement se fera par bulletin ou par internet. Un appel à candidatures sera passé sur panneau pocket.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

10- Convention avec l'ATD pour une mission d'AMO pour la conduite château d'eau de Homps/ puits des Tuileries –Présentation Serge Marret.

En vue de sécuriser l'alimentation en eau potable de Tourouzelle, une convention est passée avec l'ATD, pour un montant de 768 € TTC :

- pour le montage du dossier de demande de subvention pour la liaison entre le château d'eau de Homps et le puits des Tuileries de Tourouzelle au 1^{er} semestre 2025,
- pour la présentation du projet lors de la réunion sur l'eau du 22 novembre 2024.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H 57.